



Le Collectif Interassociatif sur la Santé, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique et la Fédération Hospitalière de France créent l'Institut Pour la Démocratie en Santé

L'implication des citoyens et usagers dans la définition des politiques publiques comme dans l'adaptation des organisations en santé est un puissant levier de changement. C'est une condition indispensable pour une adaptation réussie de notre système aux enjeux, contraintes et besoins nouveaux.

Toutefois, une telle implication pour se développer nécessite la création de connaissances et d'expertises nouvelles et l'acquisition d'un savoir-faire, notamment par les professionnels, et d'une culture partagée.

C'est sur la base de ces convictions communes que le CISS, l'EHESP et la FHF ont décidé de créer l'Institut Pour la Démocratie en Santé – IPDS, dont les missions s'articulent autour des axes suivants :

1. **Former les responsables du système de santé** sur les enjeux, méthodes et outils afférents
2. **Créer un centre de ressources** pour regrouper, partager et diffuser les connaissances sur les expériences en la matière.
3. **Initier des projets de recherche.**

La gouvernance de l'IPDS comportera, outre un comité de pilotage, un comité scientifique et un conseil d'orientation, présidé par un représentant des usagers.

Pour l'année en cours sont prévus la tenue d'un séminaire inaugural en septembre et le lancement d'un cycle de conférences sur des sujets d'actualité...

La convention portant création de l'IPDS sera signée, en présence de la ministre, le mardi 19 mai en fin de matinée sur le stand de la FHF aux Salons Santé Autonomie de la Porte de Versailles et le positionnement et le programme de l'IPDS seront présentés à l'occasion d'une conférence le mercredi 20 mai à 9h15, aux mêmes salons (sur l'espace Agora hôpital).

Cet institut a reçu le soutien des pouvoirs publics (concrétisé par l'Article 50 de la loi n° 2014-1554 du 22 décembre 2014 de financement de la sécurité sociale pour 2015 créant l'article L. 1114-5 du Code de la santé publique) après que la Fédération Hospitalière de France a pris l'initiative d'en proposer la création dans ses « 10 propositions à la nouvelle Ministre de la Santé » formulées en mai 2012. Il figure en outre dans le contrat 2014 – 2018 de l'EHESP signé avec les pouvoirs publics.

Contacts presse

FHF : Emmanuel GODDAT – e.goddat@fhf.fr - 01 44 06 85 22

CISS : Marc PARIS - mparis@leciss.org - 01 40 56 94 42

EHESP : Agence MEDIAL – axelledechaille@medial-rp.com - 01 53 83 81 53